



n° 1609

Tunis le 23 Novembre 2015

25 NOV. 2015

ANNONCE

Art.1. Objet de l'annonce

L'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), avec le présent avis, a l'objectif de sélectionner un contractuel titulaire d'un diplôme de Technicien en Forêts pour le compte de la convention du projet Tuniso-Japonais de Gestion Intégrée des Forêts Phase II cofinancé par le prêt de l'Agence Japonaise pour la coopération Internationale (JICA TS-P33) datée au 01 juillet 2011, et un volet intitulée «**Recherche-Développement**».

Art.2. Objet du service et procédure de réalisations

Le contractuel doit avoir au moins une expérience de six mois dans les domaines suivants:

- Etude et conservation de la biodiversité des écosystèmes forestiers dans les zones d'intervention du projet (Béja, Jendouba, Kef, Zaghouan et Siliana).
- Contribution à améliorer la gestion durable des forêts par le développement des connaissances techniques complémentaires.
- Identification des éléments concrets économiques et sociaux pour améliorer les conditions de vie économique et sociale des populations forestières.

Faire des travaux de terrain

- Prise de mesures des arbres nombre des branches de diamètre de GPS de hauteur
- L'échantillonnage des arbres et de sol et des insectes nuisibles
- La concentration des exemples techniques dans les forêts et leur suivi
- Identifier les espèces des plantes et d'arbres forestiers
- Les suivis des activités de nourriture pour les animaux réserves

Faire des travaux de laboratoire

- Préparation des échantillons
- L'analyse microscopique des échantillons
- Suivi des essais de recherche
- Aider les étudiants dans le cas de stage

Faire des travaux bureau

- Contribuer à la préparation de rapports scientifiques du projet
- Contribuer à la préparation des réunions scientifiques

Le (la) candidat (e) sera affecté (é) à l'INRGREF à Tunis et sera sous la supervision du responsable de l'action de recherche au sein du projet.

Art.3. Salaire et modalité de paiement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes et toutes charges sociales et fiscales, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat des deux parties, à raison de **550 Dinars** Tunisiens (Cinq cent cinquante dinars) bruts par mois, selon les modèles des contrats de prestation de service à durée limitée.

Art.4. Durée de la collaboration

Art.4. Durée de la collaboration

La collaboration avec le contractuel démarre dès la signature du contrat pour une durée de six mois.

Art.5. Compétences et qualifications requises

- Avoir une bonne capacité de communication et d'analyse;
- Maîtrise de la langue Arabe et Française ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Flexibilité des horaires de travail et disponibilité soit pour le travail de bureau ou des déplacements sur terrain ;
- Sens de responsabilité, efficacité et capacité à travailler en équipe.

Art.6. Profil demandé

Formation : Un diplôme de Technicien en Forêts.

Expérience : Les expériences en matière de réalisation de travaux dans le domaine de Protection phytosanitaire des forêts, réhabilitation des chênaies, sylviculture et aménagement forestiers, Sylviculture et aménagement forestiers, Economie et valorisation des produits forestiers, Développement des systèmes agro-sylvo-pastoraux et valorisation des résultats de recherche.

Art.7. Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentes dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées, seront examinées par la commission scientifique de l'INRGREF. La commission évaluera les CV des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants

Critères de notation

	Critères	Note
Diplôme de Technicien en Forêts.		6
Expérience professionnelle dans le domaine demandé		8
Capacité de communication et maîtrise de la langue Arabe et Française		6
	Total	20

Art.8. Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront déposer leurs demandes (voir Art.9) par e-mail à :

recrut_inrgref_euaid_2014@iresa.agrinet.tn

Le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature au bureau d'ordre de l'INRGREF est fixé pour le 02 Décembre 2015 à 16 H.

Adresse : 10 Rue Hédi Karray, 2080 Ariana

Fax : 71.717951

Seuls (es) les candidats (es) retenus (es) seront contactés (es)

Art.9. Eléments constitutifs du dossier

- Copie Diplôme.
- Curriculum vitae
- Copie du document d'identité.

Avant son engagement, le candidat devra présenter des **copies certifiées conformes** des certificats et diplômes déclarés dans son CV.

Dr. Mohamed Hbib BEN JAMAA
Coordinateur de projet de recherche



Dr. Hamadi HBAIEB
Directeur Général
de l'INRGREF

Le Directeur Général
De l'Institut National de Recherches
En Génie Rural, Eaux et Forêts
Signature: Hamadi Habaieb

